Widget info Trafic Google map

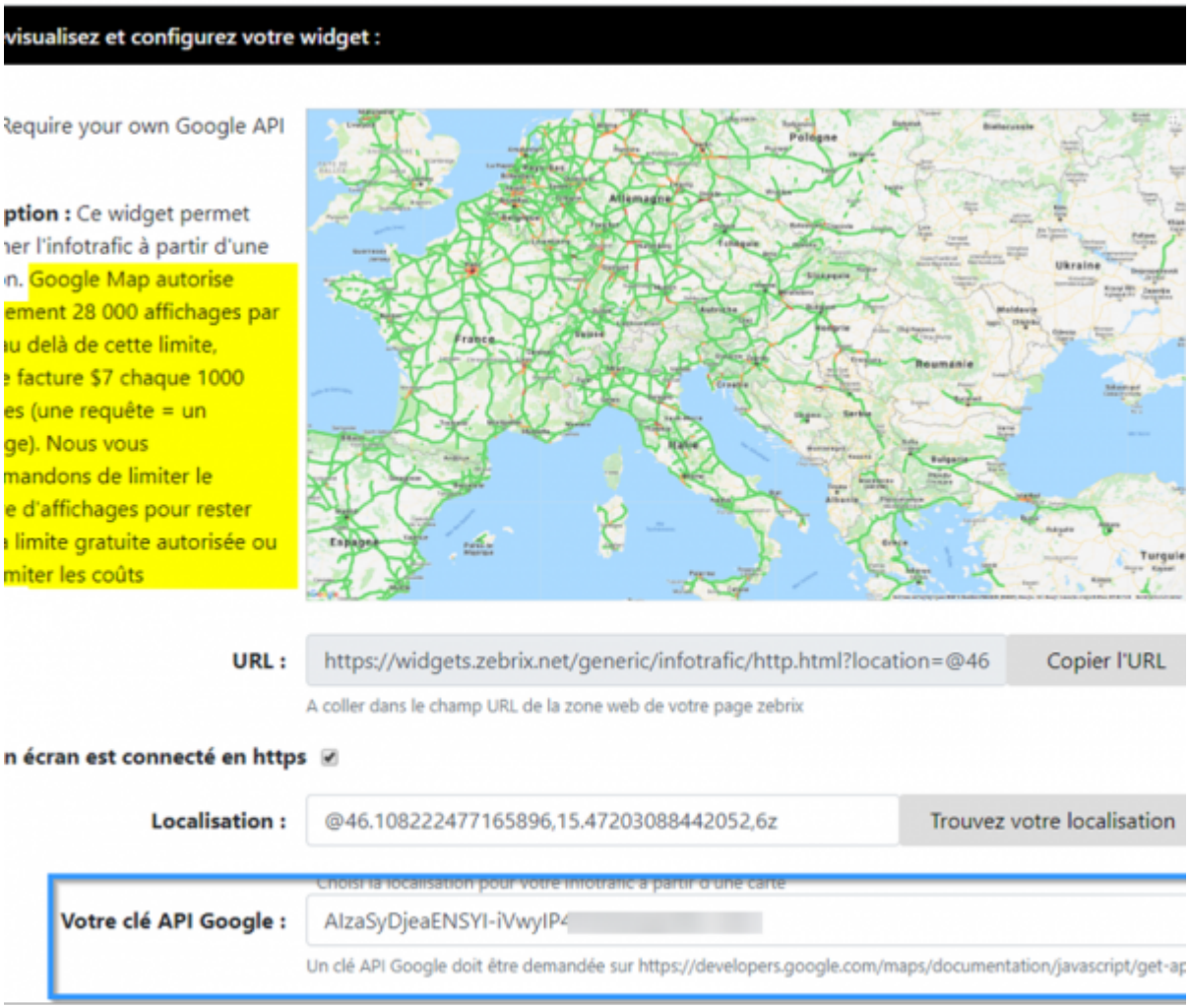
Lien d'accès

http://widgets.zebrix.net/

Spécificités

Afin de pouvoir utiliser ce widget, il est nécessaire d'obtenir votre propre clé API chez Google. Cette procédure vous demandera une dizaine de minutes.

https://developers.google.com/maps/documentation/javascript/get-api-key?hl=Fr#key



Une clé API vous permet 28 000 chargement de la carte par mois. Un chargement équivaut à un affichage de la page contenant le widget traffic.

Exemple :

Durée de la playlist	2 minutes	Une affichage toutes les 2 minutes (= 30 affichages / heures)
Nombre d'écrans	10 écrans	Multiplié par 10 (= 300 affichages / heure)
Durée d'affichage quotidienne	2 heures (120 minutes)	Soit 600 affichages / jour
Nombre de jours de fonctionnement mensuel	20 jours	Soit 12 000 affichage / mois

Dans l'exemple si dessus, l'utilisation de l'info traffic fourni par Google Map demeure gratuit car < 28 000 chargements mensuels.

Au delà de cette limite, Google vous facturera à raison de 7,00 $ les 1000 chargements (jusqu'à 100 000 chargements) et puis 5,60 $ les 1000 chargements (au delà des 100 000).

Pour optimiser les coûts, nous vous suggérons de n'afficher l'info trafic qu'aux heures nécessaires (par exemple heures pleines ou heures d'arrivée ou de départ des bureaux...), que sur certains écrans, augmenter la durée d'affichage ou la durée de la liste de lecture pour limiter la fréquence des appels chez google. Vous pouvez également afficher la page info trafic de façon fixe pendant plusieurs minutes ce qui réduit le nombre de requêtes.

Ci-dessous un lien google sheet afin d'estimer les coûts éventuels selon votre utilisation :

Estimation Google Sheet pour widget info trafic google map

Une fois votre clé API obtenue, vous pouvez vous rendre à nouveau sur le site http://widgets.zebrix.net et générer un lien vers le widget info trafic auquel sera intégré votre clé.

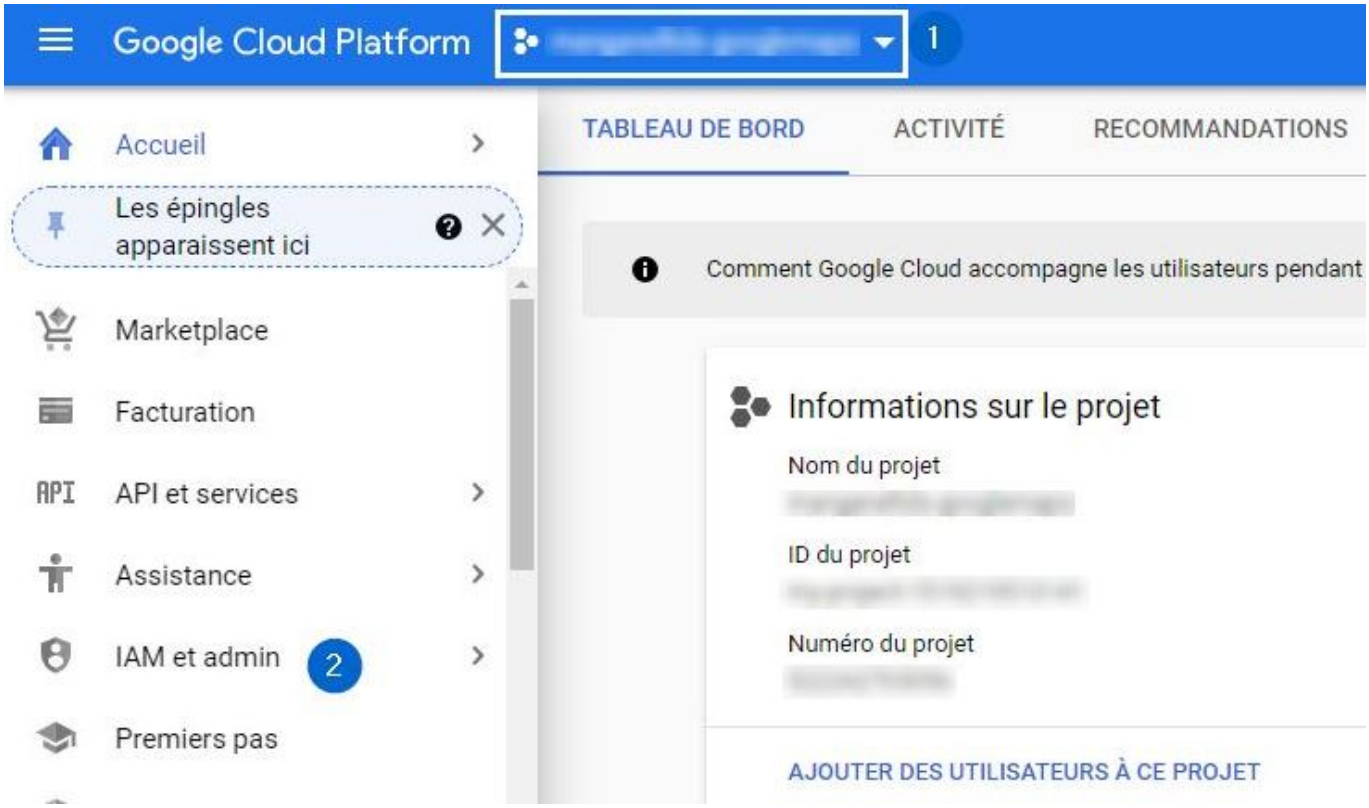
Application d'un quota pour garder le contrôle sur le montant facturé par Google



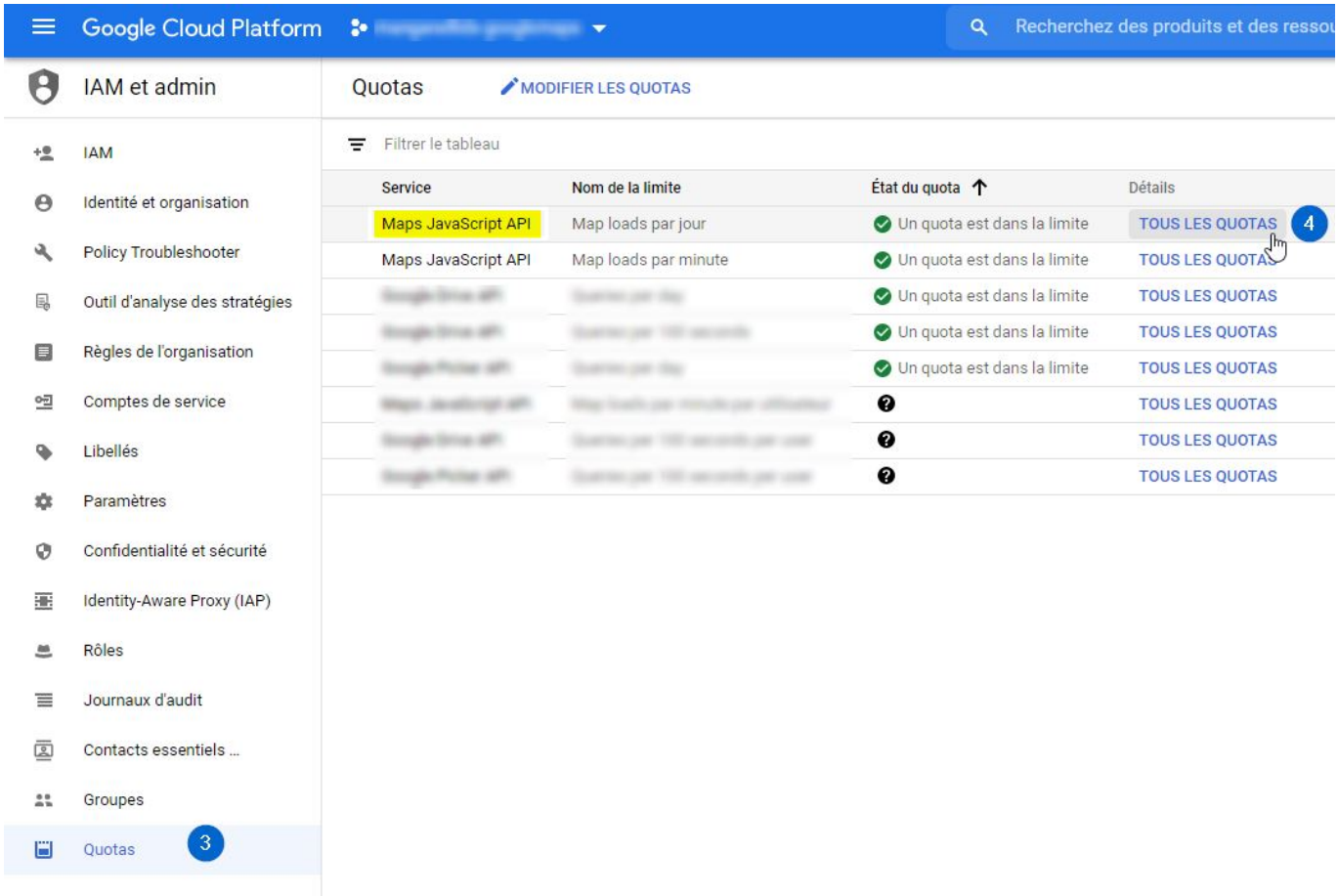
Le saviez-vous ? Via votre "Google Cloud Console", il est possible d'appliquer un quota de requêtes. Cela vous permet de garder le contrôle sur le montant facturé par Google voire même de conserver la gratuité en restant sous la limite des 28 000 requêtes mensuelle (c'est à dire moins de 903 requêtes par jour)

https://console.cloud.google.com/home/

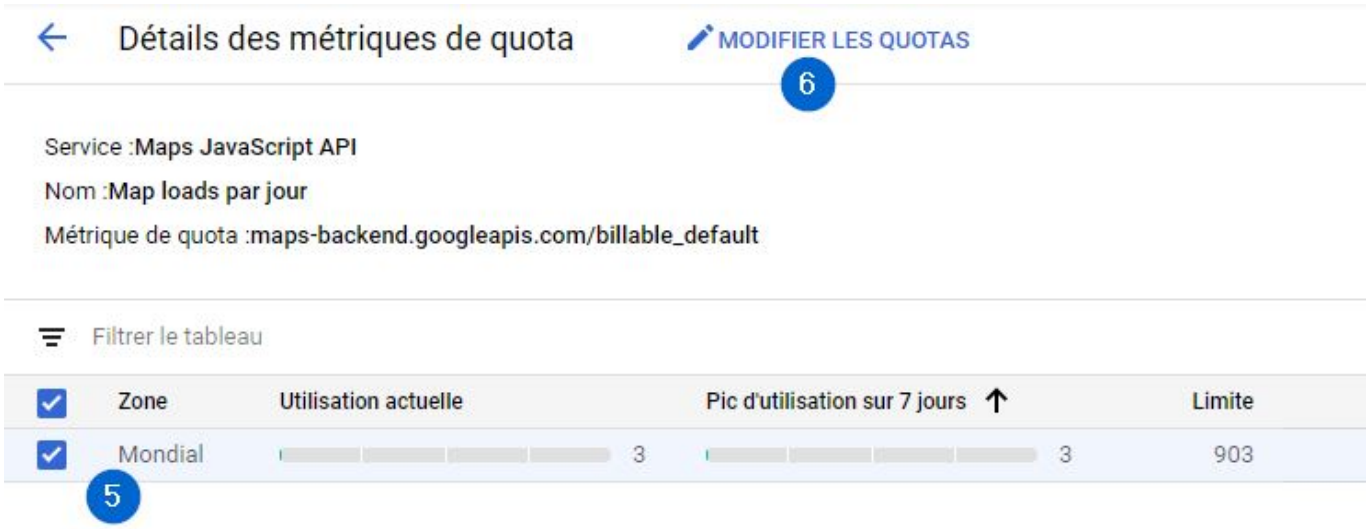
Sélectionnez votre projet

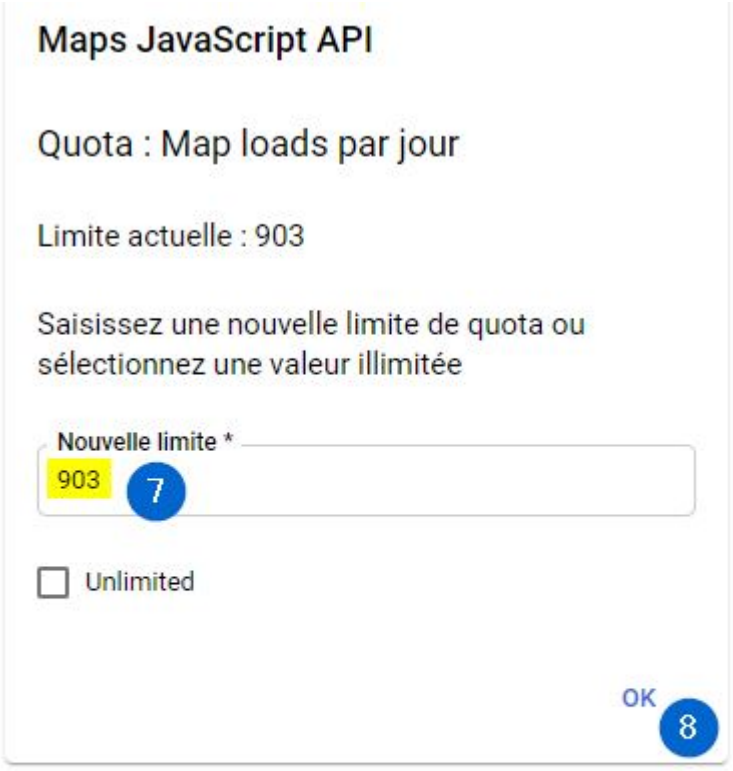


Rendez-vous dans la rubrique IAM



Editer le quota correspondant au nombre de requêtes mensuelles







From:
https://documentation.zebrix.net/ - **zebrix signage documentation**

Permanent link:
https://documentation.zebrix.net/doku.php?id=fr:infotrafic&rev=1608193160

Last update: **2020/12/17 09:19**